

Inscriptions de l'année 2018/2019

Informations aux familles

Service Education de la Ville de Brive.
10 Place Saint Pierre – BP 84033 – 19312 Brive Cedex – 05.55.18.15.80

L'ÉCOLE

Chaque enfant doit être inscrit en mairie pour la **première rentrée en maternelle**, puis une autre fois pour le **passage en CP** ou en cas de **déménagement**. L'école sera déterminée en fonction de l'adresse du foyer dans lequel vit l'enfant. Une fois l'inscription de l'enfant enregistrée et après la remise du certificat d'inscription délivré par la mairie, l'admission définitive devra être effectuée à l'école.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

✓ **Le restaurant scolaire, la garderie et l'étude**

L'inscription périscolaire doit être renouvelée tous les ans afin de mettre à jour le dossier de l'enfant et de calculer vos tarifs en fonction de vos revenus.

Elle permet l'accueil des enfants à la garderie du matin dès 7h00 et du soir jusqu'à 19h00, à la cantine pour le déjeuner et à l'étude surveillée.

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES pour le mercredi et les vacances scolaires

✓ **Les centres de loisirs**

Votre enfant peut fréquenter l'ALSH de son choix, en fonction de son âge :

Cap Est ou Cap Ouest pour les enfants de 6 à 12 ans et Jules Romains ou Jean de la Fontaine pour les enfants de 3 à 6 ans.

Il pourra être accueilli de la façon suivante :

- Garderie du matin : 7H à 8H30 (garderie gratuite)
- Accueil : 8H30 à 9H15
- Départ/arrivée le midi : 11H45 à 12H15
- Départ/arrivée l'après-midi : 13H30 à 14H
- Départ : 17H à 18H
- Garderie du soir : 18H à 19H (garderie gratuite)

Possibilité de journée ou de ½ journée avec ou sans repas.

Vous devez compléter un bulletin de réservation durant les périodes d'inscriptions. Ces périodes seront affichées sur les écoles et les accueils de loisirs.

Votre bulletin devra être retourné par mail ou par courrier **au service Enfance-Jeunesse - 9 Passage des Doctrinaires à BRIVE (05.55.18.81.27)**, ou déposé directement sur **l'accueil de loisirs** concerné.

Vous pouvez également inscrire votre enfant directement **en ligne sur le site de la Ville de Brive www.brive.fr**

✓ **Les centres socioculturels**

Les renseignements et les inscriptions se font directement sur le centre de votre choix :

Jacques CARTIER, Raoul DAUTRY ou RIVET.

FACTURATION ET PAIEMENT.

- ✓ Une facture mensuelle, établie en fonction des présences, vous sera adressée vers le 20 du mois suivant.
Vous pourrez la régler :
- **Au guichet** du service Education par Chèque / Espèces ou Carte bancaire
 - **Par envoi postal** d'un chèque libellé à l'ordre de Régie Enfance Education
 - **Par internet** sur brive.fr
 - **Par prélèvement** vous devez joindre RIB + mandat de prélèvement + contrat

COMMENT S'INSCRIRE ?

- ✓ **Vous devez obligatoirement :**
- remplir une fiche « famille » et une fiche « enfant »
 - fournir les **photocopies** des pièces justificatives dont la liste figure dans le tableau ci-dessous.
- ✓ **Vous pouvez :**
- procéder à l'**inscription en ligne** sur guichet.brive.fr
 - **télécharger le document papier** sur le site brive.fr
 - **vous rendre au service Education** de la Ville de Brive (place St Pierre).

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SUIVANT VOTRE SITUATION	Inscription Ecole : * 1ere inscription * passage au CP * déménagement	Périscolaire : * Garderie * étude * restauration scolaire	Centre de loisirs : * mercredi * vacances scolaires
copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation (dans le cas d'une 1 ^{ère} inscription)	X		X
justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois)	X	X	X
Copie du jugement de divorce ou de séparation avec les modalités de garde (en cas de séparation)	X	X	X
*En cas de demande de dérogation scolaire : le formulaire de dérogation** ou un courrier manuscrit adressé au maire de Brive (avec les justificatifs) et l'autorisation du maire de la commune extérieure (pour les résidents hors-Brive)	X		
N° allocataire CAF de la Corrèze ou feuille d'imposition 2017 /déclaration des revenus 2016 ou attestation de quotient familial de la MSA		X	X
Prélèvement automatique fournir obligatoirement RIB/ autorisation de prélèvement et contrat signé **		X	X
Pass' accueil de loisirs 2018 de la CAF (si vous le recevez)			X
Attestation d'assurance 2018/2019 (responsabilité civile ou extra-scolaire)		X	X
la fiche sanitaire de liaison**		X	X
Photocopie de la page de vaccinations du carnet de santé		X	X

* Toutes les demandes seront traitées en tenant compte de la capacité d'accueil de l'école sollicitée, et dans la mesure où le motif est reconnu recevable.

* * à télécharger sur le site de la ville brive.fr ou à récupérer au service éducation

En cas de non communication des documents, le tarif le plus élevé sera appliqué.

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE SUR PLACE



ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

RENSEIGNEMENTS ENFANT

ECOLE :.....

Accueil de loisirs :.....

Services Education / Jeunesse

Réservé à l'administration :

Vu justificatif de domicile

Je souhaite inscrire mon enfant :

à l'école

au périscolaire (restauration, garderie, étude)

à l'accueil de loisirs (ALSH) de votre choix :

JEAN DE LA FONTAINE (3 à 6 ans)

JULES ROMAINS (3 à 6 ans)

CAP EST (BOURIOTTES) 6 à 12 ans

CAP OUEST (TUJAC) 6 à 12 ans

Nom **Prénom**

Date de naissance Sexe : féminin masculin

Lieu de naissance Département

Adresse de résidence de l'enfant **(1)**

Complément d'adresse :

Code postal.....Commune.....

(1) Dans le cadre d'une séparation des parents, merci de bien vouloir préciser la résidence habituelle de l'enfant.

Dans le cas d'un changement d'école merci de nous indiquer :

Ecole fréquentée en 2017-2018 : Classe :

Sur la commune de (si hors Brive) :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école autre que celle de votre lieu de résidence, merci de remplir le formulaire de dérogation et/ou un courrier motivant votre demande (joindre les justificatifs).

SANTE

Nom du médecin traitant.....Téléphone.....

Antécédents, allergies ou problèmes majeurs de santé : non oui

Si oui, seul un projet d'accueil individualisé (PAI) permettra de prendre en compte le problème de santé de votre enfant. Merci de nous fournir ce document dès la rentrée.

**Personnes majeures à prévenir en cas d'urgence et autorisées à venir récupérer l'enfant
(autres que la mère et le père)**

1 - Nom Prénom

Lien avec l'enfant Tel domicile Tel portable

2 - Nom Prénom

Lien avec l'enfant Tel domicile Tel portable

3 - Nom Prénom

Lien avec l'enfant Tel domicile Tel portable

J'autorise une personne mineure (âgée de + de 14 ans) à récupérer mon enfant :

1 - Nom Prénom

Lien avec l'enfant Tel domicile Tel portable

2 - Nom Prénom

Lien avec l'enfant Tel domicile Tel portable

Personnes non autorisées à venir chercher l'enfant (jugement obligatoire)

1 - Nom Prénom

Lien avec l'enfant

DECLARATION DU RESPONSABLE :

Je soussigné(e) (nom, prénoms).....père, mère, tuteur,

Responsable de l'enfant :

autorise mon enfant à être photographié dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires :

oui non

autorise mon enfant à pratiquer les activités physiques et sportives proposées :

oui non

autorise mon enfant (en élémentaire) à partir seul :

oui non

Fait à

le

Signature



Services Education / Jeunesse

ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

RENSEIGNEMENTS FAMILLE

A ne remplir qu'une fois dans le cas de fratrie

Le père :

Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance :
N° : Rue :
Complément d'adresse :
Bâtiment : Appartement : Etage :
Code postal : Ville :
Téléphone domicile ☎ : Téléphone portable 📱 :
Adresse électronique @ :
Nom de l'employeur :
Téléphone professionnel : Adresse professionnelle :

La mère :

Nom d'usage : Nom de jeune fille
Prénom :
Date de naissance :
N° : Rue :
Complément d'adresse :
Bâtiment : Appartement : Etage :
Code postal : Ville :
Téléphone domicile ☎ : Téléphone portable 📱 :
Adresse électronique @ :
Nom de l'employeur :
Téléphone professionnel : Adresse professionnelle :

Garde alternée

Situation familiale : marié(e) vie maritale ou PACS divorcé(e) célibataire veuf(ve) séparé(e)

Régime de prestations familiales : CAF MSA

Nom du payeur des factures :

adresse :

Lien avec l'enfant : père mère tuteur autre

N° allocataire CAF ou MSA*

Bénéficiaire du Pass ALSH Oui Non

*Fournir l'attestation de prestations

Une facture sera établie à la fin de chaque mois et vous parviendra avant le 20 du mois suivant.

Vous pouvez, **muni de votre coupon de facturation** :

- 1) effectuer vos règlements à l'accueil du service par CB/Espèces/ chèque ou envoyer un chèque au Service Education – 10 Place Saint Pierre BP 84033 – 19312 Brive Cedex
- 2) procéder au paiement par internet sur le site de la ville brive.fr
- 3) demander le prélèvement automatique oui non

Autres enfants relevant du même foyer

NOM	Prénom	Date de naissance	Etablissement scolaire fréquenté <i>(le cas échéant)</i>

Je soussigné(e),
(Indiquer le Nom),

père mère tuteur autre de l'enfant

certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier et **m'engage à signaler toute modification, notamment changement d'adresse, de téléphone ou de situation familiale.**

- déclare que mon enfant est en bonne santé, apte à pratiquer des activités physiques, a subi les vaccinations réglementaires et peut s'adapter à la vie en collectivité.
- autorise que des mesures d'urgence soient prises sur avis médical, en cas d'accident, y compris éventuellement l'hospitalisation.
- autorise mon enfant à effectuer des déplacements, à pied ou en bus liés à des besoins de service et ce, dans des conditions de sécurité requises.
- déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de fonctionnement et accepter le règlement intérieur des restaurants scolaires.

Brive, le/...../.....

Signature

Il est rappelé à l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un acte administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, qu'il encourt les peines prévues aux articles L433-19 et L 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L 313-1 et L 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le droit d'accès, de modification ou de suppression peut s'exercer auprès des Directions de l'Education et de la Jeunesse.

Les informations ci-dessus recueillies font l'objet d'un traitement informatique déclaré et validé par la CNIL et peuvent être transmises aux partenaires de la ville dans le cadre de la gestion des activités. Ne sont transmises dans ce cas que les informations strictement nécessaires au traitement des activités concernées.

La caisse d'allocations familiales de la Corrèze met à notre disposition un service Internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales nécessaires à l'exercice de notre mission. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE